PPRT Donges

INFOS

ADZRP

INFOS ADZRP n° 171 OCTOBRE 2022

http://adzrp.e-monsite.com
adzrp44@gmail.com
https://coordinationseveso@wordpress.com

Participez à la prochaine réunion mensuelle qui se tiendra le LUNDI 7 NOVEMBRE à 18 h à la Maison des Associations.

14 OCTOBRE 2022 - 17h 30 -

RASSEMBLEMENT

sous-Préfecture

de Saint Nazaire

POUR

- Obtenir des réponses précises suite aux dysfonctionnements avérés et répétés constatés au sein de l'entreprise YARA,

- Etre informé(e)s des travaux engagés par l'industriel en réponse aux différentes mises en demeure et aux engagements fixés par le plan vigilance renforcée,

- Connaître les suites envisagées par les services de l'État face au non-respect des normes et des règles qui lui sont édictées.

Les premiers signataires : Association Dongeoise des Zones à Risque et du PPRT, Association des habitants de Gron, ATTAC, Bretagne Vivante, Comité Stopbure en Retz, Hors la Loire, Ligue des Droits de l'Homme, NDDL Poursuivre Ensemble, Stop Carnet, Terre et Mer pour l'Avenir du Vivant, Vivre à Méan-Penhoët avec le soutien de : EELV, LFI,

Dans notre précédente publication (n° 170 septembre 2022), nous faisions état d'une proposition de rencontre regroupant des associations de défense des riverains et de l'environnement.

Elle s'est tenue le 29 septembre 2022.

RAPPEL:

Depuis des années, associations et élu(e)s alertent les pouvoirs publics et exigent que la réglementation soit respectée et appliquée... sans véritable réponse.

Le plan gouvernemental "Tous résilients face aux risques "élaboré en octobre 2021 pour sensibiliser la population et lui permettre de faire face aux catastrophes naturelles et aux accidents technologiques propose l'organisation d'une journée annuelle de la résilience face aux risques fixée au 13 octobre.

Si l'ADZRP prend acte de ce plan, elle ne peut que déplorer l'absence d'un volet primordial de la prévention : la réduction du risque à la source.

Il ne suffit pas d'apprendre à gérer le risque, faut-il encore agir pour l'éliminer.

Face à ce dispositif qui prône la culture du risque, l'ADZRP a proposé de prendre le contre pied de cette initiative en organisant le 14 octobre une journée de la culture de la sécurité et a ciblé comme situations emblématiques:
- l'entreprise YARA, hors la loi concernant les normes d'émissions dans l'eau, l'air et celles relatives à la sécurité de ses installations,
- le Préfet, le sous Préfet marqués d'une frilosité inquiétante face à un industriel arrogant et menaçant.

Les premiers signataires : Association Dongeoise des Zones à Risque et du PPRT, Association des habitants de Gron, ATTAC, Bretagne Vivante, Comité Stopbure en Retz, Hors la Loire, Ligue des Droits de l'Homme, NDDL Poursuivre Ensemble, Stop Carnet, Terre et Mer pour l'Avenir du Vivant, Vivre à Méan-Penhoët ***avec le soutien de : EELV, LFI, Union Syndicale SOLIDAIRES*****.**

NOUS SOMMES TOUTES ET TOUS CONCERNE(E)S.

TOUTES ET TOUS DEVANT LA SOUS PREFECTURE

LE 14 OCTOBRE

Une conférence de presse sera organisée le mardi 11 octobre.

Une demande d'entrevue a été adressée au sous-Préfet de Saint Nazaire.

Le 12 OCTOBRE,

À l'appel de la coordination Nationale des Associations Riveraines des Sites Seveso et des Associations de défense des Riverains de Lubrizol, des militants se rassembleront devant l'Assemblée Nationale pour les mêmes raisons évoquées pour rencontrer des parlementaires.

Être prévoyant(e)s plutôt que résilient(e)s !

A la journée nationale du 13 octobre décidée par l'Etat : « Tous résilient(e)s face aux risques »

Nous choisissons

le 14 octobre à 17h30
devant la sous-préfecture de Saint-Nazaire

pour rappeler le point de départ de toutes les préventions :

la réduction des risques à la source

Depuis de longues années, de nombreuses associations de défense des riverains alertent les services de l'État en pointant de nombreuses entreprises qui font fi de la réglementation.
En effet, malgré des normes de sécurité et environnementales strictes, des contrôles répétés, certains établissements ne les respectent pas. Pour certains récidivistes de la « mise en danger de la vie d'autrui » et de « pollutions chroniques », les mises en demeure prononcées pour donner suite aux passages des inspecteurs de la DREAL ne sont que pures formalités dont ils n'ont que faire.

Notre territoire connaît malheureusement un exemple typique qui pourrait être demain la cause d'un nouvel accident industriel mortel alors que l'État est bien informé des risques que cette entreprise fait courir à ses salarié(e)s, à la population et à l'environnement : YARA
Depuis des mois, voire des années, associations et élu(e)s alertent les pouvoirs publics, exigent que la réglementation soit respectée ...
... sans véritable prise en compte par l'Etat !

YARA - Montoir de Bretagne
Bombe à retardement !

21 janvier 2021
fuite d'acide
phosphorique

21 juillet 2022
fuite d'acide
phosphorique

08 septembre 2022
fuite d'acide
sulfurique

une salle de contrôle en
attente de protection
depuis 7 ans !!!

YARA produit 1 200 tonnes de nitrate d'ammonium par jour ...
YARA peut stocker 112 000 tonnes d'engrais en contenant.
Pour mémoire :
AZF = 300 tonnes de nitrate d'ammonium
BEYROUTH = 2 750 tonnes de nitrate d'ammonium ...

YARA rejette 1kg d'azote pour 3,9 m³ d'eau rejetés
La métropole nantaise (environ 650 000 habitants) rejette
1kg d'azote pour 95 m³ d'eau rejetés

MANIFESTONS NOTRE EXIGENCE de MISE AUX NORMES de L'ENTREPRISE SANS DELAIS !
SOYONS NOMBREUSES et NOMBREUX
VENDREDI 14 OCTOBRE - 17h30
DEVANT la SOUS-PREFECTURE de SAINT-NAZAIRE

Monsieur le Préfet prenez vos responsabilités
Agissez vite et en toute transparence !!!

Les premiers signataires :
Association Dongeoise des Zones à Risque et du PPRT, Association des habitants de Gron, ATTAC, Bretagne Vivante, Comité Stopbure en Retz, Hors la Loire, Ligue des Droits de l'Homme, NDDL Poursuivre Ensemble, Stop Carnet, Terre et Mer pour l'Avenir du Vivant, Vivre à Méan-Penhoët
avec le soutien de : EELV, LFI, Union Syndicale SOLIDAIRES

Ne pas jeter sur la voie publique

VOIE FERREE

Les trains au milieu d'une zone Seveso, c'est fini

À Donges, les 60 trains quotidiens ne passeront plus au cœur de la raffinerie Total. La réouverture de la nouvelle ligne est prévue vendredi 7 octobre. Départ de Nantes à 17 h 34.

Une page se tourne pour les milliers d'usagers de la ligne de train Nantes – Saint-Nazaire. Fini, les odeurs d'hydrocarbures qui envahissent le nez en traversant la raffinerie Total énergie, de Donges.

DES NON-DITS .... qu' habitants et usagers vont découvrir !

Dans différents articles parus récemment dans la presse locale, le directeur du projet pour SNCF Réseau, Meven BOUVET, intervient pour assurer la promotion du nouveau tracé de la la voie ferrée imposé par l'industriel Total et l'Etat.

Rappelons que ce détournement financé majoritairement par les deniers publics, alors que le bénéficiaire principal est la raffinerie TotalEnergies à l'origine des risques, n'est que partiel puisque les convois ferroviaires continueront à serpenter au sein des bacs de stockage à l'ouest de la raffinerie.
Contrairement au tracé proposé par l'ADZRP, celui mis en place ne sort pas de la zone Seveso et se rapproche des habitations. Le risque industriel reste présent et les nuisances auditives, visuelles imposées aux riverains seront encore plus fortement ressenties.

Affirmer que les odeurs d'hydrocarbures derrière lesquelles se cachent des molécules dangereuses, cancérigènes comme le benzène ne viendront plus envahir le nez des usagers de cette ligne de train n'est que propagande, les émissions malodorantes rejetées dans l'atmosphère ne s'arrêtant pas aux frontières du site industriel. C'est aussi faire fi de l'intérêt des habitants qui, eux subissent ces odeurs, ces fumées, tout au long de l'année.

Par ailleurs, prendre prétexte d'une proximité du Point d'Accès Non Géré (appelé gare par SNCF Réseau) pour les habitants de Donges est un piètre argument. La véritable question que peuvent se poser les habitants est de savoir si le nombre d'arrêts et de départs de Donges sera en augmentation, sujet que se garde bien d'aborder le directeur de projet.

Enfin, on ne peut pas oublier que cette voie ferrée qui longe les zones habitées contribue à la dévalorisation des biens fonciers : les propriétaires vendeurs peuvent en témoigner.

L'ADZRP sera attentive aux réactions de la population lorsque les premiers trains circuleront sur le nouveau tracé.

Communiqué de presse adressé le 30 septembre 2022

CANAL DE L'ARCEAU : UNE OCCASION MANQUÉE !

Alors qu'il est admis que l'eau qui recouvrait le marais de Liberge et qui ne s'écoulait pas vers la Loire était lié à l'existence d'un "bouchon", qu'il était nécessaire de procéder à des curages, ni la Mairie, ni le SBVB n'ont profité de la période de sécheresse pour entreprendre les travaux.

Plusieurs hypothèses sont avancées: envasement par manque d'entretien, pollution des eaux ...

Déceler l'emplacement de ce "bouchon" et agir en conséquence est indispensable pour que le Marais de Liberge retrouve sa vocation première de zone humide.

Dans le cadre de l'étude de zone, ADZRP, GRON, VAMP, LDH ont soumis à la DREAL une liste d'entreprises susceptibles de manipuler des produits dangereux et d'émettre dans l'atmosphère des polluants pouvant avoir des conséquences sanitaires.

Le 4 août 2022, la DREAL constatait que la société WELD'X ne disposait pas d'autorisation d'exploiter des installations de produits chimiques à toxicité aiguë.

Le 9 septembre 2022, la DREAL constate à l'occasion d'une inspection que l'entreprise AVIRAS installée sur la ZI de Bonne Nouvelle qui envisage son déménagement dans les locaux HAVIKAS situés dans la ZI des 6 croix relève en fait de la réglementation ICPE. Il appartient alors à l'exploitant de régulariser sa situation administrative et de se mettre en conformité avec les prescriptions associées à un tel classement (activités soumise à des contrôles périodiques, gestion des solvants, installations électriques -70 non conformités relevées le 2 décembre 2021....).

COMBIEN D'EXPLOITATIONS DE CE TYPE... ENCORE ?